



Juillet et août sont pour les salariés la période d'un repos bien mérité !

**La CFDT vous souhaite à toutes et tous d'excellentes vacances, passées ou à venir !**

Pour autant, comme à son habitude, la CFDT tenait à vous faire un retour sur la commission de suivi de l'accord GEPP et sur le suivi de l'épargne salariale.

## Commission de suivi GEPP

### GEPP : SUIVRE SON PARCOURS PROFESSIONNEL

JE SUIS LÀ POUR  
VOUS ACCOMPAGNER  
DANS VOTRE DÉROULÉ  
DE CARRIÈRE



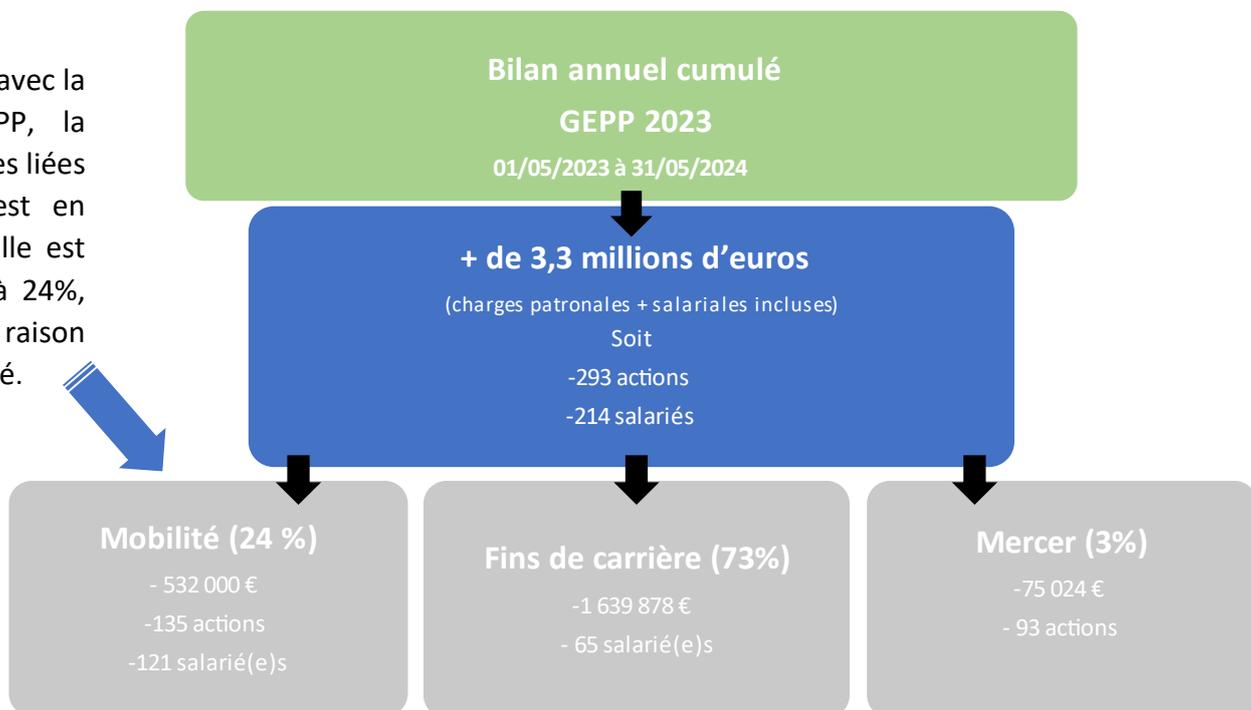
La direction a convoqué les organisations syndicales du groupe Sanef le 12 juin 2024 pour la commission de suivi de l'accord GEPP.

Pour rappel, cet accord GEPP a été conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023. Il prendra fin le 30 avril 2026. Il a été présenté un bilan cumulé du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 31 mai 2024.

Dans cet accord, 3 catégories d'emploi ont été identifiées :

- ✓ Emplois stables
- ✓ Emplois en transition à moyen ou long terme (à plus de 3 ans)
- ✓ Emplois en transition à court terme (à moins de 3 ans)

En comparaison avec la précédente GEPP, la part des dépenses liées à la mobilité est en augmentation. Elle est passée de 10% à 24%, notamment en raison du congé mobilité.





# Commission de suivi GEPP (suite)

## Bilan chiffré, détaillé par société

	SANEF		SAPN		Bip&Go		SE BPNL		Total	
	Montants	Salariés	Montants	Salariés	Montants	Salariés	Montants	Salariés	Montants	Salariés
<b>Mobilité interne</b>	<b>201 491 €</b>	<b>70</b>	<b>140 993 €</b>	<b>35</b>	<b>16 950 €</b>	<b>6</b>	<b>8 563 €</b>	<b>1</b>	<b>375 717 €</b>	<b>112</b>
Mobilité fonctionnelle	127 402 €	45	74 697 €	22	10 950 €	4	8 563 €	1	223 612 €	72
Mobilité géographique	74 809 €	25	66 296 €	13	6 000 €	2	0	0	152 105 €	40
<b>Mobilité externe</b>										
Congé de mobilité	14 941 €	1	96 238 €	5	13 170 €	1	0	0	124 349 €	7
<b>Fin de carrière</b>										
CAA	591 098 €	35	483 974 €	22	8 400 €	1	32 943 €	2	1 116 415 €	60
Majoration IDR (40%)	13 337 €	2	14 331 €	2	0	0	0	0	27 668 €	4
Démarche Mercer	NC	59	NC	30	NC	2	NC	2	71 544 €	93
Rachat de trimestre	0	0	0	0	0	0	32 890 €	1	32 890 €	1
<b>Total</b>	<b>940 907 €</b>	<b>167</b>	<b>735 536 €</b>	<b>94</b>	<b>38 520 €</b>	<b>10</b>	<b>74 396 €</b>	<b>6</b>	<b>1 748 583 €</b>	<b>277</b>

## Informations complémentaires

### Répartition des embauches depuis 2022

- ✓ 45% de recrutements externes en CDI
- ✓ 55% de mobilités internes

### Augmentation du volume des candidatures externes

- ✓ En 2022 : **6455**
- ✓ En 2023 : **11 523**

### Volume des embauches

- ✓ 2022/2023 : **204**
- ✓ 2023/2024 : **364**

### Vis ma vie mobilité

- ✓ Dispositif permettant au collaborateur de découvrir un métier envisagé dans le cadre d'un projet de mobilité
- ✓ 5 jours maximum
- ✓ 6 Vis ma vie mobilité ont été réalisés

N'hésitez pas à contacter la CFDT pour de plus amples renseignements !

<https://cfdt-groupe-sanef.fr/>

# Suivi épargne salariale

La direction a convoqué les organisations syndicales du groupe Sanef le 20 juin 2024 pour la commission de suivi de l'épargne salariale PEG, PERCOL et PEROB.

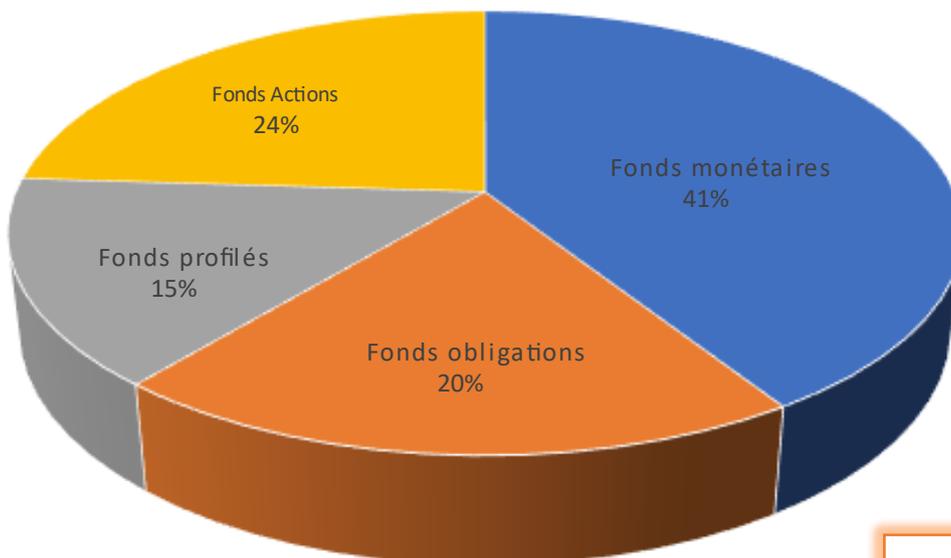
## ÉPARGNE SALARIALE... ...LA CFTD VOUS DIT TOUT !



Sur l'année 2023, on observe des résultats assez bons pour l'ensemble des marchés financiers. **Les actions** ont progressé de plus de 15% sur la zone Europe et presque 20% au niveau mondial. Cela contraste avec l'année 2022 qui avait connu des difficultés notamment en raison de l'inflation et de la guerre en Ukraine. **Les obligations** qui sont des titres représentant un niveau de dettes d'Etat ou d'entreprises ont également bien performé en 2023. **Les fonds monétaires** qui sont des titres représentatifs de dette émis sur de courtes périodes ont un niveau de rendement plus faible, mais également un niveau de risque moins élevé.

### Quelques chiffres et informations concernant l'épargne des salariés du Groupe Sanef

#### Répartition de l'épargne des salaires du groupe par type de placement



**36 276€** est la moyenne de l'épargne par salarié au 30/04/24

**44 fois** par an en moyenne un salarié se connecte sur l'application Natixis

**-33%** d'avoirs disponibles

**-67%** d'avoirs bloqués

#### Alimentation du PEG en 2024

- Participation : **79,36 %**
- Intéressement : **14,53 %**
- Abondement : **6,11%**

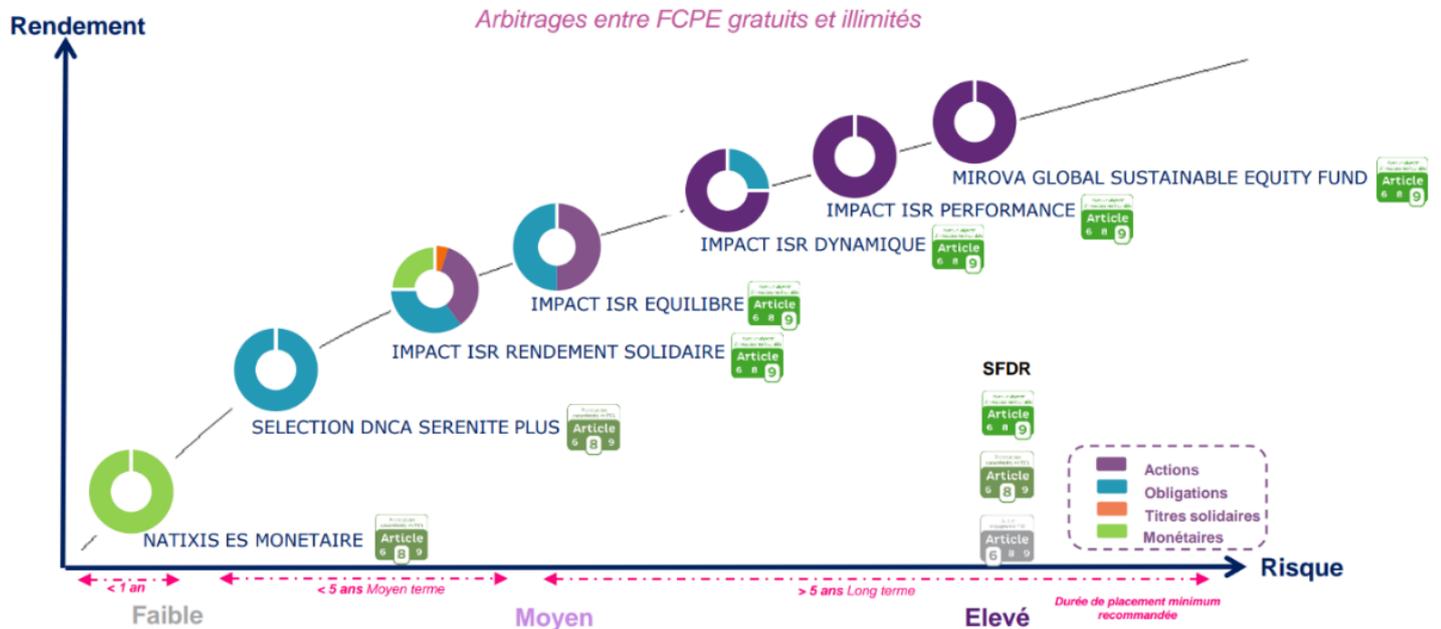
**7202 €** : montant moyen investi en 2024 pour la participation

**1318 €** : montant moyen investi en 2024 pour l'intéressement

N'hésitez pas à contacter la CFTD pour de plus amples renseignements

<https://cfdt-groupesanef.fr/>

## Le positionnement de vos FCPE Sur la courbe d'espérance de rendement



### Informations concernant les fonds proposés par Natixis

Lors de cette commission, il a été rappelé l'importance de respecter les durées de placement préconisées sur les différents fonds pour que les placements soient les plus rentables possible.

Pour aider le salarié dans l'arbitrage, Natixis a mis à disposition un outil nommé « Profil investisseurs ». Après avoir répondu à quelques questions, un profil est présenté (Prudent, Equilibré, Dynamique, Offensif). Le salarié peut également utiliser le **robo advisor**. Celui-ci va analyser les placements et faire des suggestions d'arbitrage sur les fonds les plus adaptés. Le salarié aura le choix de valider ou pas.

## Gardons le contact !

Même si je ne suis pas adhérent CFDT, je peux m'abonner gratuitement au site CFDT Groupe SANEF

### COMMENT M'ABONNER AU SITE CFDT ?

1

Se connecter sur le site CFDT Groupe Sanef avec le lien suivant : <https://cfdt-groupe-sanef.fr>



2

Une fois la page d'accueil du site ouverte, cliquer sur :

S'abonner aux actualités



Ce bouton permet de choisir l'espace que l'on veut visiter !

3

- 1 Entrer son adresse mail pro (ou perso recommandée).
- 2 Choisir son ou ses espaces pour lesquels on veut recevoir les alertes.
- 3 Cliquer sur validation

Email \*  
 1  
 CFDT Groupe Sanef  
 CFDT Sanef SA  
 CFDT SAPN  
 CFDT SE BPNL  
 CFDT BIP&GO  
 CFDT SANEF AQUITAINE

Validation 3

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ(E)

Un mail de confirmation est envoyé.  
L'abonnement est validé !